

CP CAPF - L'agglomération accueille le championnat de France de France Para Tir à l'arc extérieur du 5 au 7 juillet prochain au stade Philippe Mahut.

Juin 2024

L'agglomération est fière d'accueillir au stade Philippe Mahut le Championnat de France Para Tir à l'arc extérieur du 5 au 7 juillet prochain. Cette compétition nationale, organisée par la Compagnie d'Arc de Fontainebleau-Avon, réunira les meilleurs archers paralympiques de France.

Près de 140 para-athlètes sont attendus sur les deux jours de compétition. Des champions locaux, régionaux et internationaux seront présents et certains d'entre eux participeront aux Jeux Paralympiques. Qualifiés à travers diverses compétitions régionales et nationales, ces athlètes démontrent des niveaux de compétence exceptionnels dans leurs catégories respectives.

Le Para-tir à l'arc se décompose en deux disciplines, le para-tir à l'arc extérieur et le para-tir à l'arc à 18m. Des adaptations de distance et de blason peuvent exister en fonction de la catégorie et du handicap de l'archer, à savoir trois familles : déficience motrice, auditive et visuelle.

Au programme : tir à l'arc extérieur national (TAE) le samedi 6 juillet et tir à l'arc extérieur international (TAEI) le dimanche 7 juillet.

La Fédération Française de Tir à l'Arc s'engage à promouvoir l'inclusivité et l'accessibilité dans le sport. Ce championnat est une belle occasion de célébrer la diversité et de mettre en lumière les capacités remarquables des athlètes paralympiques. Des aménagements spéciaux seront mis en place pour assurer l'accessibilité du site à tous les participants et spectateurs.

L'entrée au Championnat de France Para Tir à l'arc 2024 est gratuite pour tous les spectateurs. Les amateurs de sport sont invités à venir soutenir ces incroyables athlètes et à profiter d'une atmosphère inspirante.

À l'approche des Jeux Paralympiques, les valeurs de résilience, de performance et de ténacité véhiculées par ces athlètes forcent l'admiration.

Pascal GOUHOURY « L'agglomération, via les travaux menés sur ses équipements sportifs ou via le soutien aux associations, s'applique à ouvrir l'accès au sport au plus grand nombre, notamment aux personnes en situation de handicap. »

Contact presse : CAPF

Sandrine Nepveu de Villemarceau - 06 45 93 70 99 - sandrine.nepveu@pays-fontainebleau.fr